



La réforme des universités

- L'autonomie des universités
- Le plan campus
- La réforme des bourses
- Le prêt étudiant
- Le logement étudiant



L'autonomie des universités.

√ Des universités mieux dirigées : une gouvernance claire et ouverte

Dans les textes

- **La taille des conseils d'administrations**, qui paralysait la prise de décision, **sera divisée par 2** (30 personnes au lieu de 60). Ils s'ouvriront aux personnalités extérieures, afin d'apporter un regard nouveau sur le fonctionnement de l'université
- Le Président de l'Université acquiert **une nouvelle autorité et une plus grande autonomie**, notamment en matière de recrutements

Déjà dans les faits

- ⇒ **Un fort renouvellement des structures de direction** : ¼ de nouveaux présidents d'universités, 63% des conseils d'administration comptent 30 membres.
- ⇒ **Une plus grande ouverture sur le monde économique** : Plus de 100 entreprises représentées et dans tous les grands secteurs

√ Des universités de taille mondiale

Dans les textes

- Les universités pourront se rassembler, si elles le souhaitent, afin de mutualiser leurs moyens et d'accroître leur visibilité.

Déjà dans les faits

- ⇒ **Un nouveau paysage universitaire** prend forme. Les premiers rapprochements sont déjà annoncés à Strasbourg (Janvier 2009), à Aix-Marseille (janvier 2010)

√ Des universités maîtresses de leur budget

Dans les textes

- Les universités auront la possibilité de gérer leur patrimoine immobilier en devenant propriétaire. Elles pourront créer des fondations pour faire appel, de manière encadrée, aux financements privés. Les fondations universitaires ont une vocation générale, les fondations partenariales poursuivent un but précis et ont une durée de vie limitée.

Déjà dans les faits

- ⇒ Des premières réalisations : la « Fondation Université d'Auvergne », la fondation partenariale de Lyon I
- ⇒ Des projets nombreux : une quarantaine de projets de fondations universitaires ; une trentaine de fondations partenariales
- ⇒ Un effort financier inédit du Gouvernement : Un effort national prioritaire : : en 2008, 1 milliard d'euros consacrés à l'immobilier universitaire. Le président de la République s'est engagé sur une augmentation du budget de l'enseignement supérieur pendant toute la durée de son mandat.



Le plan campus.

√ **Des universités plus fortes**

Un état des lieux...

- Les universités sont trop dispersées. Dans toutes nos villes, il y arrive qu'il y en ait plusieurs (1, 2, 3...), qui ne partagent évidemment pas leurs services, mais ne mutualisent pas non plus leurs installations sportives, leurs capacités d'accueil, etc.

La révolution des campus : une logique nouvelle pour une grande ambition

- ⇒ Fédérer les universités
- ⇒ Créer des véritables lieux de vie étudiante
- ⇒ Accroître la visibilité internationale

√ **Des universités plus dynamiques**

Un état des lieux...

- Sans motivation, rien n'est possible. Les universités doivent s'investir dans la réalisation de ces grands projets, pour la jeunesse de demain. Elles doivent avoir l'initiative de leur évolution. La responsabilité des universités, c'est aussi cela.

La révolution des campus : une logique nouvelle pour une grande ambition

- ⇒ Organisation d'un appel à projets, et incitation aux projets communs.
- ⇒ Une sélection par un comité composées de personnalités indépendantes reconnues et estimées, selon des principes clairs.

√ **Des universités plus riches**

Un état des lieux...

- La loi LRU avait déjà donné aux universités de nouvelles ressources. Le Gouvernement a voulu faire plus

La révolution des campus : une logique nouvelle pour une grande ambition

- ⇒ Un effort national considérable : 5 milliards d'euros en faveur des campus !



La réforme des bourses.

√ **Un système plus simple, plus juste, plus large**

Plus de simplicité :

- 3 critères d'attribution, contre une vingtaine auparavant : ° le revenu du foyer fiscal de l'étudiant ; ° le nombre d'enfants à charge ; ° l'éloignement entre le domicile et le lieu d'études

Plus de justice :

- Une nouvelle répartition en 7 échelons. La création d'un échelon 0 permet d'aider 50 000 nouveaux étudiants. Le 7^{ème} échelon bénéficient aux plus pauvres, dont les bourses ont augmenté de 7,5% depuis 2007.

Plus de bénéficiaires :

- En 2007-2008, il y avait plus de 475 000 étudiants boursiers. Les plafonds de ressources retenus dans le calcul sont augmentés de 3,2%, de façon à élargir l'accès au système.

√ **Des bourses adaptées aux besoins des étudiants**

En plus des bourses sur critères sociaux :

- complément bourse de mérite, qui s'ajoute aux bourses sur critères sociaux dès 2008, pour les élèves de terminale qui obtiennent une mention TB et aux étudiants boursiers proposés par les universités
- le prêt d'honneur

Pour encourager la mobilité :

- le dispositif Sésame, pour les étudiants non boursiers
- les aides à la mobilité qui est mise en place dès la rentrée 2008 pour rénover la bourse de mobilité
- le passeport mobilité, pour les étudiants d'outre mer

Souvent, des aides locales supplémentaires

√ **Des garanties claires du Gouvernement**

- Le Ministre, Valérie Pécresse, s'est engagée au maintien des montants s'il y avait un changement de situation entre 2007-2008 et 2008-2009. Il faut s'adresser au Recteur d'académie.



Le prêt étudiant.

√ Une mesure large, simple et souple

Un financement pour tous

- l'objectif de la mesure est de permettre à tous de financer des études, à travers des sources diversifiées.
- aujourd'hui, les 60 000 prêts accordés aux étudiants concernent principalement ceux des grandes écoles. Une caution est généralement exigée, et les revenus parentaux strictement examinés. Ce n'est ni normal, ni juste
- ⇒ le prêt est ouvert à **tous les étudiants** de moins de 28 ans, français ou ressortissants de l'Union européenne.

Un financement simple et souple

- l'objectif de la mesure est que les étudiants puissent accéder en profiter facilement, sans contrainte excessive et injustifiée.
- ⇒ **pas de condition de ressources, pas de caution** parentale ni d'un tiers
- ⇒ un **remboursement différé** possible
- ⇒ une partie du risque est **garantie par l'Etat**

√ Une garantie publique

Un engagement fort de l'Etat

- Une institution publique reconnue (Oséo) gèrera un **fonds de garantie** qui prendra en charge une partie des risques de défaillance encourus par les banques.
- L'Etat alimente ce fonds : 5 millions d'euros en 2008. La capacité de prêt est ainsi portée à **143 millions d'euros**.
- L'Etat garantit des prêts jusqu'à 15 000 euros par étudiant, à hauteur de 70%, pour une période de 10 ans maximum.
- ⇒ En clair, l'Etat s'engage pour les étudiants auprès des banques. Si l'étudiant ne paie pas, c'est l'Etat qui l'assurera.

Un engagement clair des banques

- Deux réseaux bancaires proposent déjà ce prêt
- Des négociations en cours

√ Le choix de la confiance et de la responsabilité

Le choix de la liberté :

- **L'étudiant est seul maître à bord** : pas de caution, remboursement différé possible,.

Le choix de la confiance

- **Un contrat simple** : l'Etat s'engage pour l'étudiant. Celui-ci en échange, dispose d'un financement pour ses études.
- L'Etat garantit les risques pour rassurer les banques. Dans la situation économique actuelle, ce n'est vraiment pas négligeable !

Le choix de la responsabilité :

- **Emprunter aujourd'hui, c'est investir pour son futur.**



Le logement étudiant.

√ **Une priorité du Gouvernement**

De nouvelles offres, à un rythme soutenu

- 3300 chambres nouvelles livrées en septembre 2008. Il n'y en avait que 1000 en 2004, 2000 en 2006. Au total, plus de 11 000 chambres depuis 2004 !
- 5500 chambres réhabilitées pour la rentrée 2008. Au total, plus de 23 000 chambres réhabilitées depuis 2004 !
- En 2009, 4 300 nouvelles chambres et 6 500 réhabilitations sont prévues.
⇒ au total, **620 millions d'euros** vont être consacrés au logement !

La réhabilitation des casernes militaires

- le ministre de l'enseignement supérieur Valérie Pécresse et celui de la défense Hervé Morin ont annoncé leur volonté commune de transformer des casernes militaires en logements étudiants
⇒ Plus de **6000 nouveaux logements** !

Des conditions de locations plus souples

- Christine Boutin a fait réduire le dépôt de garantie de 2 à 1 mois. L'indice de révision des loyers a été rénové.
⇒ L'accès à la location est **plus simple et plus souple** !

√ **Une mobilisation générale**

Tous les acteurs sont mobilisés

- au Gouvernement : le ministère du logement, le ministère de l'enseignement supérieur, le ministère de la défense ont montré que c'est l'ensemble du Gouvernement qui est mobilisé sur cette question
- les collectivités locales doivent maintenant s'engager clairement avec le Gouvernement.